

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 07 mai 2020

LE CONFINEMENT : UN COUP DE FREIN ÉCONOMIQUE BRUTAL ET MASSIF

Le confinement de la population instauré par le gouvernement le 17 mars jusqu'au 11 mai a pour objectif d'atténuer le pic épidémique. Les 390 250 habitants de Guadeloupe au 1^{er} janvier 2017, au même titre que tous les habitants du pays, doivent ainsi limiter au strict minimum les contacts sociaux et les sorties de leur domicile, qui ne sont autorisées que pour quelques actes essentiels de la vie.

L'Insee réalise une première estimation pour mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique de la Guadeloupe. Néanmoins, cette estimation est à prendre avec réserve. La structure de l'économie est bouleversée en temps de crise. Certains effets ne sont pas encore pris en compte dans cette estimation provisoire. Les effets de cette crise dépendront du rattrapage économique à la sortie du confinement, de la vitesse de la reprise de l'activité, de la résistance des entreprises à cet arrêt forcé de l'activité ou encore de la consommation des ménages après le 11 mai.

Le coronavirus cause une baisse l'activité économique de 27 % en Guadeloupe

Le coup de frein économique est soudain et marqué : la perte d'activité pendant le confinement est estimée à ce stade à 27 % de la création de richesse. Les branches marchandes sont particulièrement affectées par la crise sanitaire et les mesures de confinement. En Guadeloupe, 39 % de la surface commerciale est concernée par le décret du 23 mars 2020 prévoyant la fermeture de commerces pour faire face à l'épidémie de Covid-19, comme au niveau national. Les 7 850 exploitations agricoles et 45 000 entreprises des autres secteurs marchands doivent s'adapter. Quand les activités le permettent les salariés sont en télétravail. Mais de nombreuses entreprises cessent leur activité. En comparaison, la perte d'activité est estimée à 33 % au niveau national, 28 % en Guyane et à La Réunion, 27 % en Martinique et 18 % à Mayotte. La baisse d'activité est plus faible qu'en France métropolitaine en lien avec le poids plus important des activités non marchandes en Guadeloupe.

Quatre secteurs principalement frappés

Comme ailleurs en France, la baisse d'activité recouvre des situations contrastées. Le commerce est à l'origine de 17 % de la baisse d'activité en Guadeloupe. Le secteur de la construction, regroupant 6 740 entreprises, contribue pour 13 % de la baisse totale d'activité (avec un recul de son activité estimé à - 75 %). Les activités spécialisées, scientifiques et techniques administratifs et de soutien maintiennent plus de la moitié leurs activités mais contribuent à 13 % de la baisse d'activité. Enfin, le transport/entreposage, quant à lui, contribue à 13 %. En ce qui concerne le transport aérien l'activité est quasi nulle, tous les vols d'Air Caraïbe sont à l'arrêt depuis le 27 mars.

Chute drastique dans le secteur touristique et les activités de services

De nombreuses entreprises, en Guadeloupe dépendent de l'économie touristique. En 2019, plus de 341 000 clients ont séjourné dans les hôtels de Guadeloupe pour un total de 1 216 000 nuitées. Le confinement est intervenu en fin de la période de pic touristique, l'occupation des hôtels est maximale les trois premiers mois de l'année d'année (au-delà des 80 %). Néanmoins, la saison touristique se maintient à un niveau élevé tout au long de l'année. Le secteur hébergement/restauration est particulièrement impacté. En 2017, les entreprises de ce secteur représentent 5 % de la richesse totale dégagée par les entreprises marchandes. Durant le confinement, la baisse d'activité est estimée à - 90 % et contribue pour 6 % à la baisse totale de création de valeur ajoutée en Guadeloupe. Le secteur des activités de service, dont les entreprises sont très liées au tourisme, est également très impacté avec un recul des activités estimé à -76 %. Les entreprises de ce secteur dégagent 57 millions de valeur ajoutée en 2017.

Les autres secteurs moins impactés.

L'industrie agroalimentaire, qui répond à des besoins de consommation essentiels, connaît une situation quasi normale. En effet, depuis le début du confinement, les porte-conteneurs continuent d'accoster au port grâce à des procédures adaptées.

38 710 salariés au chômage partiel, soit 50 % des salariés du privé

Au 27 avril, 6 020 établissements ont déposé une demande d'activité partielle pour le motif de Coronavirus. Ces demandes concernent 38 710 salariés, soit 50 % des salariés du privé, pour un total de plus de 17 millions d'heures chômées. Cela correspond à un an de temps plein pour 10 600 salariés au régime des 35h00. Les secteurs les plus touchés sont le commerce et réparation d'automobiles (22 % des demandes en termes de nombre de salariés), les activités de services administratifs, financiers et autres de l'hébergement (19 %), la restauration (11 %) et de la construction (11 %).

Un impact encore difficile à estimer sur le long terme

L'activité mesurée par rapport à une semaine dite « normale » est en recul de 27 % et un confinement de 8 semaines aurait un impact de l'ordre de 4,1 points de produit intérieur brut (*PIB*) annuel en moins. Ces estimations sont à prendre avec réserve. Plus le confinement se prolonge, plus il contribue à désorganiser les chaînes de production, qui devront se réorganiser avant de pouvoir retrouver un niveau normal d'activité. Les effets de la crise « coronavirus » dépendront du rattrapage économique à la sortie du confinement, de la vitesse de la reprise de l'activité, de la résistance des entreprises à cet arrêt forcé de l'activité ou encore de la consommation des ménages après le 11 mai.

Méthodologie

L'Insee publie une première estimation de la perte d'activité dans la région. Elle est une déclinaison des hypothèses de baisse d'activité en France, adaptée à la structure des entreprises et des secteurs d'activité en Guadeloupe. Certains effets ne sont pas encore pris en compte dans cette estimation provisoire. Par construction fragile, elle sera révisée sur la base de données consolidées.

**RETROUVEZ LE POINT DE CONJONCTURE DE L'INSEE
DES ESTIMATIONS NATIONALES ET RÉGIONALISÉES**

Contacts presse :

Jean-Luc POPOTE : 06 90 50 89 84

sr971-action-regionale@insee.fr

www.insee.fr